Année 2, numéro 3

Mars 2012

CAJ INFOS
Bulletin d'information et de liaison de la Commission armées-jeunesse

Ministère de la défense et des anciens combattants

Organisme consultatif placé auprès du ministre de la défense, et destiné à favoriser la connaissance mutuelle entre la jeunesse et les armées.

Sommaire :

- Rencontre avec Mme Gisèle Deschamps, présidente du groupe Défense Service civique
- Actions des RLJC : un exemple d'intervention et de collaboration « transversale » entre RLJC.
- Les Cadets de la Défense
- journée nationale du réserviste 2012
- Facebook armée française
- Agenda
- Contacter la CAJ

L'éditorial du Président

Faire preuve de détermination tout en restant attentif aux initiatives suggérées ou développées par les uns et les autres, telle est l'attitude à adopter vis-à-vis des actions menées en direction de la jeunesse.

C'est pourquoi, si la Commission armées-jeunesse peut être légitimement fière d'avoir été à l'initiative de certains développements tels les RLJC ou les Cadets de la Défense (voir infra), elle salut aussi d'autres belles initiatives telles les Classes de Sécurité et de Défense Globale que nous présenterons dans un prochain numéro.

IGA Patrick de Rousiers

Réunion du groupe technique Défense–Service civique

Rencontre avec…

Madame Gisèle Deschamps,
Représentant la Fédération des clubs de la Défense (FCD)
Présidente du groupe Défense—Service civique

Quels sont les objectifs du groupe « défense et service civique ?

Tout d'abord, rappelons l'objectif de la loi du 10 mars 2010 dans l'article 120-1 du code du service national l'objet du Service Civique : *"renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée".*

Plus simplement, pour les futurs volontaires, le service civique c'est : donner de son temps aux autres, agir pour le bien commun, vivre une expérience enrichissante tout en servant l'intérêt de tous.

Le premier objectif du groupe de travail technique a été :

- de déterminer avec les armées leurs attentes et répertorier les structures en lien avec la défense susceptibles d'obtenir un agrément de l'agence de Service civique (ASC) ;

- puis de dégager les grands axes de réflexion permettant au ministère de la défense d'établir l'ossature générale d'un accord-cadre avec l'ASC.

Dans quel cadre s'est exercé la réflexion du groupe ?

Il s'agit d'un groupe technique, composé de volontaires représentant les armées, les associations, les autres ministères et de l'ASC, dont la réflexion est riche et dense. Si la technicité du sujet du groupe impose de prendre en compte des contraintes juridiques fortes, dans le même temps, elle peut s'établir dans un cadre logique et cohérent s'appuyant sur un consensus.

Dans sa phase d'écoute le groupe a entendu madame Thévenieau, représentant l'ASC ainsi que des grandes et petites associations ayant recruté des jeunes volontaires, pour mieux s'imprégner de ce dispositif particulier et novateur.

Faites concourir votre unité au Prix armées-jeunesse 2012

RENCONTRE AVEC… (suite)

La première décision du groupe a été de retenir la première forme d'engagement civique prévue dans la loi : celle destinée aux jeunes de 16 à 25 ans.

Depuis octobre, le groupe a largement avancé dans sa réflexion, dans un calendrier serré, sur les missions susceptibles d'être exercées par les futurs engagés au titre du service civique tant au sein des armées et des structures de la défense, que des établissements publics, associations, fédérations ayant un lien avec le ministère de la défense.

Le mois d'avril permettra de finaliser les propositions de l'accord-cadre entre l'agence du Service Civique et le ministère de la défense et d'établir son rapport final.

Quel avenir et quelle évolution pour la commission armées-jeunesse ?

La commission est, depuis plus de dix ans, la seule instance ministérielle réunissant l'ensemble des mouvements et associations nationales de la jeunesse. Elle constitue un lieu unique au sein duquel se retrouvent des organismes très divers aux objectifs, aux méthodes et aux sensibilités très différents.

C'est un espace rare de dialogue entre la jeunesse, les administrations, le monde associatif et les armées dont le ministre de la défense peut faire un usage assez large, selon ses priorités, et qu'il peut appuyer et orienter dans ses évolutions.

"Nous recevons trois éducations différentes ou contraires, écrit Montesquieu, celle de nos pères, celle de nos maîtres, celle du monde". L'armée professionnelle, avec pour corollaire la fin de la conscription, a profondément modifié les rapports qu'entretiennent les jeunes citoyens avec les institutions en charge de la défense nationale.

L'enjeu pour les adultes vis-à-vis de la jeunesse et, plus précisément, pour les membres de la Commission c'est de prolonger ce « pont » entre l'éducation civique des jeunes prodiguée à l'école, la journée défense et citoyenneté et l'apprentissage de la citoyenneté au sein même de la cité.

Nos efforts communs au sein de la Commission armées-Jeunesse ont une même ambition : permettre à tout jeune Français d'être un citoyen formé, engagé dans la vie de la nation, inséré socialement et professionnellement. Ce groupe technique sur le Service Civique constitue une occasion supplémentaire de donner du sens à l'évolution des travaux de la CAJ.

Mais au-delà de ce rôle particulier de réflexion dévolu à la commission, il faut peut- être créer au sein de notre ministère une structure particulière en direction de la jeunesse permettant de recréer un lien direct avec la Jeunesse afin d'exprimer un patriotisme plus ouvert et plus vivant fondé sur l'histoire et tourné vers l'avenir.

VIE DU MINISTÈRE

Actions des Réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC) : un exemple d'intervention et de collaboration « transversale »

Action menée, dans le cadre de la Réserve Citoyenne.

Synergie entre Guy TRIER et Thibault COUTTE, deux RLJC

Guy TRIER, est actuellement chargé d'animer plusieurs groupes de personnes bénéficiant du RSA (âgés entre 27 et 55 ans), sur une action nommée : « Aide à la Définition et à la Construction du Projet Professionnel » et, financée par le Conseil Général des Hauts-de-Seine.

Le 24 janvier 2012, Guy TRIER a demandé à Thibault COUTTE d'intervenir auprès d'une quinzaine de personnes entrées dans ce parcours et en demande de vision concrète sur leur devenir (possibilités et perspectives personnelles — Formation, Recherche d'emploi, création d'activité / d'entreprise).

Guy TRIER accompagnait ce groupe en atelier. Une matinée était consacrée à l'intervention de Thibault COUTTE. Elle eut pour objectif premier de donner une vision positive de l'entreprise et de l'entrepreneur.

En « sous objectifs », l'intervention conjointement menée était simple : apporter au groupe un état d'esprit, une dynamique ; permettre un échange de point de vue entre un chef d'entreprise et les participants.

Car le groupe avait la même appréhension, l'inconnu (ou la « redécouverte ») de l'univers de l'entreprise voire, simplement, du monde du travail, avec ses engagements, ses devoirs et ses droits.

L'intervention fût menée sur plusieurs axes :

- **appréhender** le chef d'entreprise comme une personne ayant les mêmes problématiques à gérer que « tout un chacun » (avec ses engagements, ses devoirs et ses droits),

- **apporter** un autre éclairage sur la société active,

- **travailler** le savoir-être de chacun,

- **découvrir** les valeurs et mérites de l'engagement dans un projet (projet de vie, professionnel ou autre),

- **connaître** la réalité du monde de l'entreprise.

Thibault COUTTE, nous dit :

« J'ai fait une présentation de moi-même, mon parcours scolaire, ainsi que mon parcours professionnel, mes choix d'entreprise et les opportunités que la vie peut apporter.

Effectivement, depuis 8 ans j'ai créé mon entreprise. Parti de rien, j'ai eu comme désir de transmettre un fait : il n'est pas nécessaire d'être « riche », pour créer son activité…, sachant, que les accompagnements et les aides à la création existent.

Actions des RLJC :
un exemple d'intervention et de collaboration « transversale » (suite)

Toutes les personnes participant à cette intervention furent extrêmement satisfaites de pouvoir dialoguer, sans jugement et sans crainte, avec un chef d'entreprise.

Concrètement, l'effet induit fût, pour chaque participant : une reprise de confiance en soi, indéniable et une vision modifiée non anxiogène du monde du travail et de l'entrepreneur.

Guy TRIER et Thibault COUTTE, souhaitent multiplier ce genre d'interventions et espèrent que ce petit article inspirera d'autres RLJC.

Au préalable, Guy TRIER avait fait une présentation des missions de la Réserve Citoyenne et plus particulièrement celles dédiées aux RLJC. Il a, à cette occasion, remis le Rapport Plan Egalité des Chances du ministère de la Défense à la représentante du Conseil Général des Hauts-de - Seine.

« Traitez les gens comme ce qu'ils devraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils peuvent être ».

Goethe.

Les Cadets de la Défense

Le concept des Cadets de la Défense a été élaboré, à la demande du ministre de la Défense, par un groupe de réflexion de la CAJ (2005-2007) auquel participait le service du Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité du ministère de l'éducation nationale.

En septembre 2007, le ministère de la Défense a intégré le projet dans le Plan Egalité des Chances (PEC) du ministère de la Défense

Le programme « Cadets » s'appuie sur des sites militaires pour mener, en faveur d'élèves de 14 à 16 ans, des actions s'inscrivant dans le parcours de citoyenneté, par un cycle de 14 demi-journées hors temps scolaire et un stage d'été de 5 jours. Ses objectifs sont de donner aux jeunes des repères pour comprendre ce qu'est un citoyen responsable, ainsi qu'une image attractive de l'armée française sans pour autant qu'il y ait un enseignement de type préparation militaire (pas d'activités telles que le tir par exemple).

Des résultats positifs et un engouement

On comptait 300 cadets sur 12 sites militaires dans 7 académies (Cambrai, Evreux, Thionville, Thierville-sur-Meuse, Angers, Saint-Maixent, Poitiers, Bourges, Cesson-Sévigné, Saint-Mandrier, Fort de France, Cayenne).

Les cadets — 30 par section ou par site — sont choisis avec un grand souci de mixité sociale et géographique parmi les jeunes collégiens ou lycéens volontaires sur lettre de motivation, à l'issue d'une sensibilisation menée en liaison avec les chefs d'établissement et les personnels des unités militaires concernées.

Outre les unités de la Défense qui assure l'encadrement des centres Cadets, deux autres partenaires interviennent dans la mise en œuvre :

- La fédération des clubs de la défense (ex-FCSAD) offre la couverture juridique (assurances, paiement de l'adhésion au club) ainsi que son encadrement qualifié et ses installations agréées ;

- l'éducation nationale (rectorats) conventionne avec les sites d'accueil le programme pédagogique de formation des cadets, choisit les établissements scolaires à partir desquels les volontaires sont retenus.

Les candidats sont sélectionnés par les chefs d'établissement qui sollicitent des enseignants volontaires impliqués sur le projet cadet, pour les activités physiques ou les travaux relatifs au civisme par exemple, et bénéficiant de quelques heures supplémentaires. Les candidatures sont supérieures au nombre de places offertes. Il y a toujours une réelle implication des rectorats qui signent des conventions locales et accordent des HSA (heure supplémentaire année) .

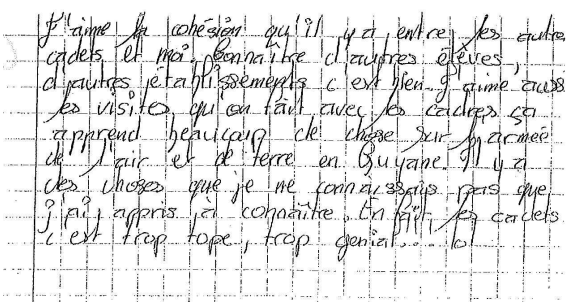
J'aime la cohésion qui il y a entre les autre cadets et moi, connaître d'autres élèves, d'autres établissements c'est bien. J'aime aussi les visites qu'on fait avec les cadets ça apprend beaucoup de chose sur l'armée de l'air et de terre en Guyane. Il y a des choses que je ne connaissais pas que j'ai appris à connaître. En fait les cadets c'est trop top, trop génial...

Témoignage d'un jeune cadet de Guyane

Le programme est divisé en quatre dominantes d'activités pédagogiques et éducatives de caractère pratique (mémoire et patrimoine, activités physiques et sportives, civisme, découverte des métiers de la défense) et inclut un travail de groupe restitué en fin de cycle cadet (par exemple travail d'histoire pour la participation aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai; étude de l'unité militaire…). Une attestation de suivi du programme est remise aux cadets en fin de cycle.

Il permet ainsi de développer ou conforter des compétences du socle commun des connaissances (maitrise de la langue française, compétences sociales et civiques, autonomie et esprit d'initiative) dans un esprit positif : il n'y a aucune difficulté à trouver des enseignants volontaires pour encadrer les activités des cadets qui suscitent de nombreuses candidatures auprès des jeunes gens et jeunes filles.

Les premiers effets en matière d'assiduité et de résultats scolaires – qu'une évaluation plus approfondie pourrait confirmer — sont pour le moment très positifs.

Ce concept a pour but d'offrir à la jeunesse des structures d'encadrement (l'équivalent militaire

FRANCE-ANTILLES

FORT-DE-FRANCE

Les Cadets de la défense dévoilent leur univers

Mardi, 16 élèves du collège Julia-Nicolas de Fort-de-France, sont montés à bord du Maïto, un remorqueur portuaire côtier de la Marine nationale. Objectif : s'imprégner du métier.

ILS ONT DIT

« C'est une initiative intéressante »

« Une très belle journée »

« Très enrichissant »

« Je me vois bien militaire plus tard »

Une mission répartie sur l'année

[Consulter la revue de presse Cadets de la Défense]

des jeunes sapeurs pompiers - 18 000 - volontaires du ministère de l'intérieur). L'implication des rectorats prouve tout l'intérêt qu'ils portent à cette expérimentation du point de vue de son efficacité éducative, et de l'illustration du lien armée-nation.

Ce concept, tout en créant du lien armées nation, est destiné avant tout à former de futurs adultes au service de la défense et de la sécurité de leur pays car la notion d'engagement, entre autres, y est très présente.

Corine Bouteille, professeur agrégé d'histoire, responsable de l'esprit de défense et de sécurité, HFDS, MENJVA/MESR, représentante du ministère de l'éducation nationale auprès de la CAJ.

Télécharger le rapport
Cadets de la Défense

EN COULISSES…

JOURNÉE NATIONALE DU RÉSERVISTE 2012

Le ministre de la Défense à la rencontre des jeunes lycéens à Satory

La 12ème Journée nationale du réserviste s'est déroulée le 15 mars 2012. Elle avait pour thème "les jeunes dans l'entreprise et la réserve".

Cette journée s'adressait tout particulièrement aux jeunes français de 20 à 30 ans, étudiants, en formation professionnelle ou nouvellement entrés dans la vie active. Elle avait pour objectif de leur faire connaître la réserve militaire, de favoriser les rencontres avec des réservistes opérationnels ou citoyens et de leur montrer ainsi une manière spécifique de servir la nation.

Un certain nombre de manifestations et activités ont été organisés ce jour-là à Paris et en province. Tous les départements d'Île de France ont été concernés y compris Paris et plus de mille jeunes lycéens ont été touchés.

Des conférences, des témoignages, des rallyes citoyens et le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe ont permis aux jeunes de rencontrer ces hommes et ces femmes, qui outre leur activité professionnelle, montre un engagement au sein des forces armées et de gendarmerie.

En 2012, 1 Français sur 1000 est réserviste militaire et, dans les forces, 1 militaire sur 4 est réserviste.

En savoir plus sur la JNR 2012 : www.defense.gouv.fr/reserves

Le 1er janvier 2011,
environ 8 700 militaires français sont déployés en opérations extérieures, principalement en Afghanistan, au Sud-Liban, au Tchad, en Côte d'Ivoire et au Kosovo.

Les crises internationales les appelleront ensuite au Japon, en Tunisie, en Libye pour évacuer des ressortissants ou pour protéger des populations civiles, tout en poursuivant les opérations en Afghanistan, en Côte d'Ivoire, au Liban, au Kosovo et au Tchad. Au plus fort de l'année 2011, plus de 12 000 militaires français ont été engagés simultanément en opérations.

Dorénavant, suivez et réagissez quotidiennement à l'actualité des militaires français en opération sur leur profil *Facebook*. Retrouvez en exclusivité et en interactivité des vidéos et des photos inédites, des témoignages de militaires engagés sur le terrain et des contenus à télécharger.

Rejoignez-les en opération sur leur page internet
www.facebook.com/armeefrancaise
et faites-la découvrir autour de vous !

Ecole militaire
Case 20
1 place Joffre
75700 Paris SP 07

Commission armées-jeunesse

Téléphone : 01 44 42 32 05
Télécopie : 01 44 42 59 94
Messagerie : sec.gen@caj.defense.gouv.fr
evenement@caj.defense.gouv.fr
stages@caj.defense.gouv.fr

Organisme consultatif placé auprès du ministre de la défense, et destiné à favoriser la connaissance mutuelle entre la jeunesse et les armées.

Retrouvez-nous sur le Web

www.defense.gouv.fr/caj

AGENDA avril 2012

- **Mercredi 4 avril, réunion du groupe Evénement**
- **Vendredi 13 avril, réunion du jury du Prix armées-jeunesse**
- **Jeudi 12 avril, réunion du groupe Actualité**
- **Lundi 16 avril, réunion du groupe Défense—service civique**

Dans le prochain numéro :

- **Rencontre avec Mme Chantal Dauphin, présidente du groupe Réflexion**
- **Parution du Bulletin annuel de la CAJ**

Directeur de la publication : Général Rémy Duval, secrétaire général de la CAJ
Conception graphique et réalisation : Fatimée Neziroski, chargée de mission, SG-CAJ